

Réf: Dossier N° : 58663

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HULDA PRESTIGE IMMOBILIER »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Riviera 2, Bangkok, Imb.IRON Rdc,
Porte 3, 06 BP 6623 ABJ 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 01 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HULDA PRESTIGE IMMOBILIER » .

Objet: la promotion immobilière, le lotissement, les travaux publics et le génie civil, l'électrification en general, la soudure et la chaudronnerie, l'entretien et la désinfection des maisons et des bateaux, l'administration de patrimoines. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Riviera 2, Bangkok, Imb.IRON Rdc,
Porte 3, 06 BP 6623 ABJ 06

GERANT: Monsieur YAPO YAPO ARMAND STEPHANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32947 du 20/12/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29398 du 20/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

